



SCIENCES
PO
LILLE.



Présentation du Double-diplôme Sciences Po Lille / École Supérieure de Journalisme de Lille

L'École Supérieure de Journalisme de Lille (ESJ Lille) et Sciences Po Lille font partie des établissements français d'enseignement supérieur les plus sélectifs et les plus recherchés dans leurs spécialités par les étudiants. Ils attirent des étudiants de la France entière et de l'international.

Depuis 2011, les deux établissements mutualisent leurs forces pour proposer un cursus commun unique en journalisme. Sélectionnés par un concours, les étudiants et étudiantes obtiennent au terme de leurs deux années de scolarité les diplômes des deux institutions, le diplôme de l'ESJ Lille et le diplôme de Sciences Po Lille, valant grade de Master, avec la mention « Journalisme ESJ ».

▪ Le concours

Le concours est organisé en deux temps : des épreuves dites d'admissibilité puis des épreuves orales d'admission, réservées aux candidats déclarés admissibles par le jury du concours.

▪ Informations étudiantes et étudiants de Sciences Po Lille

Les étudiants de Sciences Po Lille, en troisième année (3FG/3FIFB), et les étudiants en quatrième année (FG / FIFB / FIFA et FIFE), peuvent bénéficier d'une voie d'accès spécifique. Un élève qui aura bénéficié de la procédure à l'issue de la troisième année pourra en bénéficier à nouveau à l'issue de la quatrième année.

Au terme d'une télépréparation dispensée sur la plateforme Moodle de février à avril, les étudiantes et étudiants de Sciences Po Lille qui souhaitent accéder au concours sont classés à l'issue de ces tests en ligne et exemptés des épreuves d'admissibilité. La direction des études de Sciences Po Lille se réserve cependant le droit de ne pas rendre admissibles les étudiantes et étudiants qui n'auront pas manifesté un investissement suffisant dans la télépréparation.

▪ Informations préparation

Les étudiants qui souhaitent être déclarés admissibles doivent s'inscrire à cette préparation en ligne en adressant leur demande par mail à melanie.delezenne@sciencespo-lille.eu au plus tard mi-janvier ; et le suivre tout au long du semestre.

▪ Admissibilité

Les 50 étudiants (maximum) déclarés admissibles devront passer les épreuves orales du concours. Ils doivent donc se préparer à être disponibles pour une convocation au cours du mois de juin. Les dates précises de ces épreuves orales sont communiquées quelques semaines avant leur déroulement.

Le jury des épreuves orales entendra donc jusqu'à 50 candidats admissibles de Sciences Po Lille parmi l'ensemble des candidats déclarés admissibles à l'issue de la première phase du concours. Il aura à sa disposition le classement établi par la direction des études de Sciences Po Lille et le dossier de candidature (rempli au moment de l'inscription au concours et commun à tous les étudiants quels qu'ils soient).

Les étudiants devront obligatoirement s'inscrire au concours Sciences Po Lille/ESJ sur le site de l'ESJ Lille à partir d'une date communiquée par l'administration de Sciences Po et de l'ESJ Lille

▪ Tarifs

Les montants décidés pour la préparation et le passage du concours sont les suivants :

- Préparation des épreuves à Sciences Po Lille :

- Non boursiers : 100 €uros,
- Boursiers : 30 €uros.

- Passage des épreuves d'admission à l'ESJ Lille :

- Non boursiers : 150 €uros,
- Boursiers 0 à 1 : 100 €uros,
- Boursiers 2 à 4 : 75 €uros,
- Boursiers 5 à 7 : 1 €uro.

Le paiement s'effectuera de façon séparée dans chacun des 2 établissements.

20 étudiants au maximum issus de la troisième et quatrième année de Sciences Po Lille seront déclarés admis.